

**COMITE TECHNIQUE
RELEVÉ D'AVIS**

**SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2019
RELEVÉ D'AVIS**

LE COMITE TECHNIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 28 MARS 2019

A rendu les avis suivants :

1 – Actualisation de la Nouvelle Bonification indiciaire (NBI)

Votants : 10

Pour : 4 (3 FSU ; 1 SGEN-CDFT)

Contre : 0

Abstentions : 6 (4 SNPTES ; 2 FO)

L'avis est réputé favorable.

3 – Modification de la composition de la cellule de veille RPS

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

L'avis est réputé favorable.

4 – Complément au dispositif de rémunération accessoire des activités de formation et de fonctionnement de jury

Votants : 10

Pour : 5 (4 SNPTES ; 1 SGEN-CFDT)

Contre : 3 (FSU)

Abstentions : 2 (FO)

L'avis est réputé favorable.

5 - Règles d'attribution des Primes de Charges Administratives (PCA)

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

L'avis est réputé favorable.

6 - Cadrage du dispositif du référentiel de l'établissement

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

L'avis est réputé favorable.

Le Président de l'Université Clermont Auvergne


Mathias BERNARD

